

01/06/05

RAPPORT ANNUEL EXERCICE 2004

Vainq de finline



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE DU 26 MAI 2005

GROUPE AMEN BANK



Sommaire

La Lettre du Président du Conseil d'Administration	3
Les Informations aux Actionnaires	4
Les Chiffres et Ratios Clés	6
Le Conseil d'Administration	7
La Direction Générale	8
L'Activité Economique et Financière en Tunisie	9
L'Activité d'AMEN BANK	11
Les Ressources	11
Les Fonds propres et les provisions	12
Les Emplois	13
La Liquidité	15
L'Exploitation	16
Le Ratio de Capital	19
L'Evolution du Cours Boursier	20
L'Activité de l'International	20
L'Activité Monétique	21
La Formation et les Ressources Humaines	21
Les Systèmes d'Informations	22
Les Sociétés Financières du Groupe AMEN	23
Le Rapport Général du Commissaire aux Comptes	25
Le Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes	26
Les Résolutions	27
Les Etats Financiers d'AMEN BANK	29
Les Notes aux Etats Financiers d'AMEN BANK	31
Le Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Etats Financiers consolidés du Groupe AMEN BANK	37
Les Etats Financiers Consolidés du Groupe AMEN BANK	38
Les Extraits des Notes aux Etats Financiers consolidés du Groupe AMEN BANK	42
Le Réseau d'Agences	44



La lettre du Président du Conseil d'Administration

Chers actionnaires,

Le système bancaire tunisien ne cesse de se métamorphoser, se rapprochant davantage et jour après jour des configurations en vigueur dans les places financières développées. C'est ainsi que l'effort de consolidation des banques tunisiennes entrepris, il y a quelques années, est entrain d'aboutir à une couverture convenable du risque conforme aux normes internationales.

De même, l'œuvre de libéralisation et de restructuration s'est poursuivie pour prendre la forme notamment de la cession à des banques internationales de la majorité du capital de certaines banques tunisiennes. Elle a également pris la forme de la transformation en banques universelles de certaines institutions financières de développement créées avec des pays arabes. Cela, parallèlement, à l'avancement rapide dans la modernisation du système bancaire pour tout ce qui touche, entre autres, à l'automatisation des moyens de paiement et à la fiabilité et disponibilité de l'information.

Dans ce contexte, AMEN BANK a poursuivi son œuvre de croissance saine et équilibrée pour dégager au titre de l'exercice 2004 un bénéfice net de 18,5 millions de dinars en augmentation de 18,1% compte non tenu de la plus value de la cession des actions COMAR réalisées en 2003, en application de la loi régissant les participations croisées. Ce bénéfice a été atteint après affectation de 27,3 millions de dinars aux provisions assurant ainsi une couverture des risques par les provisions requises. L'objectif d'AMEN BANK, au delà de la couverture convenable des créances classées, est d'arriver à améliorer sensiblement le taux de couverture de ces créances par des provisions et ce, indépendamment des garanties constituées. C'est ainsi que le taux de couverture des créances classées par des provisions et agios réservés qui était de 40% à fin 2003 s'est élevé à 48,3% à fin 2004 et serait porté à 60% dans les toutes prochaines années.

Parallèlement, et à l'avantage des nouvelles mesures de libéralisation financière prises par le gouvernement pour assouplir sensiblement les modalités régissant les investissements des tunisiens à l'étranger, AMEN BANK est entrain de préparer une stratégie pour accompagner sa clientèle dans cette orientation et consolider sa position dans les opérations concernant les relations financières internationales de la Tunisie avec le reste du monde. C'est dans ce contexte que s'inscrivent les démarches entreprises actuellement pour étendre les services financiers assurés par AMEN BANK aux clients installés dans les pays amis et partenaires de la Tunisie et pour mobiliser l'épargne des tunisiens à l'étranger.

Le fait est que la mondialisation a fini par imbriquer les économies les unes dans les autres exigeant, pour se développer, de mettre en place des stratégies globales permettant de tirer profit de l'ouverture de l'économie tunisienne et de l'autorisation donnée aux entreprises d'investir dans les pays émergents notamment ceux voisins de la Tunisie.

Notre objectif demeure toujours d'optimiser la création de valeur afin de pérenniser un résultat positif conforme aux attentes des employés de la banque, de sa clientèle et, surtout, de ses actionnaires.

Rachid BEN YEDDER

Informations aux actionnaires

1- FICHE SIGNALÉTIQUE

Dénomination :	AMEN BANK
Forme juridique :	Société anonyme de droit commun
Nationalité :	Tunisienne
Siège social	Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
Téléphone :	216.71.835.500 - Fax . 216.71 833.517 - Télex . 18 801
Swift :	CFCTTNTAXXX
E-mail :	amenbank@amenbank.com.tn
Site web :	www.amenbank.com.tn
Site Internet Banking:	www.amennet.com.tn
Date de constitution :	1967
Durée :	99 ans sauf dissolution anticipée ou prorogation
Registre de commerce :	B 176041996
Matricule fiscal :	000 M A 00221/M
Capital social :	70.000.000 de dinars divisés en 7.000.000 actions de nominal 10 dinars entièrement libérées.
Objet social :	Toutes opérations de banque, d'escompte, de crédit, de commission, de change ou de bourse, toutes souscriptions et commissions, comme tous achats, ventes, changes et placements de fonds d'Etat, d'actions, d'obligations et autres valeurs quelconques ; tous recouvrements de toutes créances pour le compte de tiers et généralement sans exception, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à la profession de banquier.
Exercice social :	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.
Régime fiscal :	Droit commun.
Législation particulière applicable :	Loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001.
Lieu de consultation des documents :	AMEN BANK, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis.



2- AFFECTATION STATUTAIRE

Sur les bénéfices nets, il est prélevé :

* 5% au moins pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi.

* La somme nécessaire pour fournir aux actionnaires, à titre de premier dividende, 5% du capital libéré.

Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire a le droit de prélever toutes sommes qu'elle juge convenable, soit pour des amortissements supplémentaires de l'actif, soit pour être versées à un ou plusieurs fonds de réserves extraordinaires, généraux ou spéciaux, ou pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant

Sur le surplus, il est alloué 10% au Conseil d'Administration à titre de tantième sur les bénéfices, le solde appartient aux actionnaires.

3- RÉPARTITION DU CAPITAL

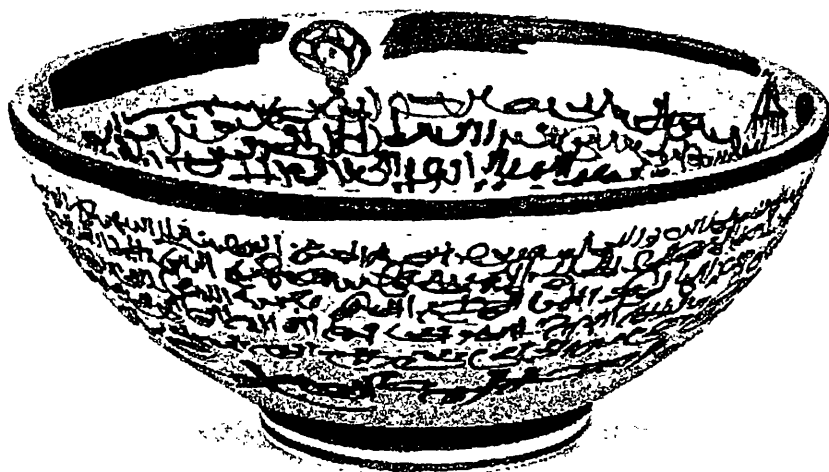
Au 31 décembre 2004, le capital social de la banque est réparti comme suit, chaque action étant assortie d'un droit de vote:

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant (en Dinars)	%
Actionnaires Tunisiens	6 982 237	69 822 370	99,75
Actionnaires Etrangers	17 763	177 630	0,25
Total	7 000 000	70 000 000	100,00

4- CONDITIONS D'ACCÈS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

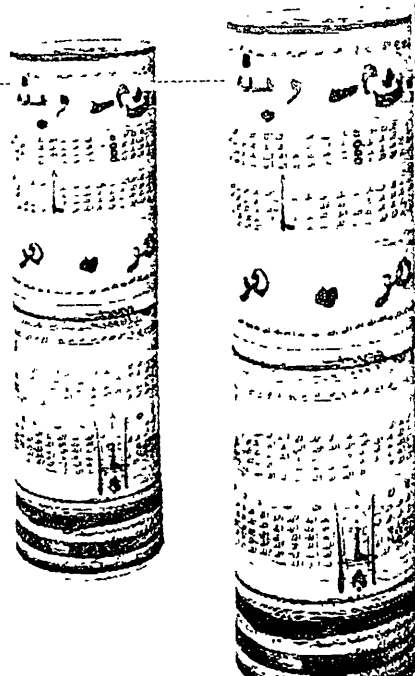
L'Assemblée Générale Ordinaire se compose des propriétaires de dix actions ou plus, libérées des versements exigibles. Toutefois, les propriétaires de moins de dix actions doivent, afin de pouvoir user de ce droit de réunion, déposer leurs pouvoirs au siège social cinq jours au moins avant la réunion de l'assemblée

Les actionnaires peuvent se faire représenter par un mandataire, à condition que celui-ci soit lui-même actionnaire.



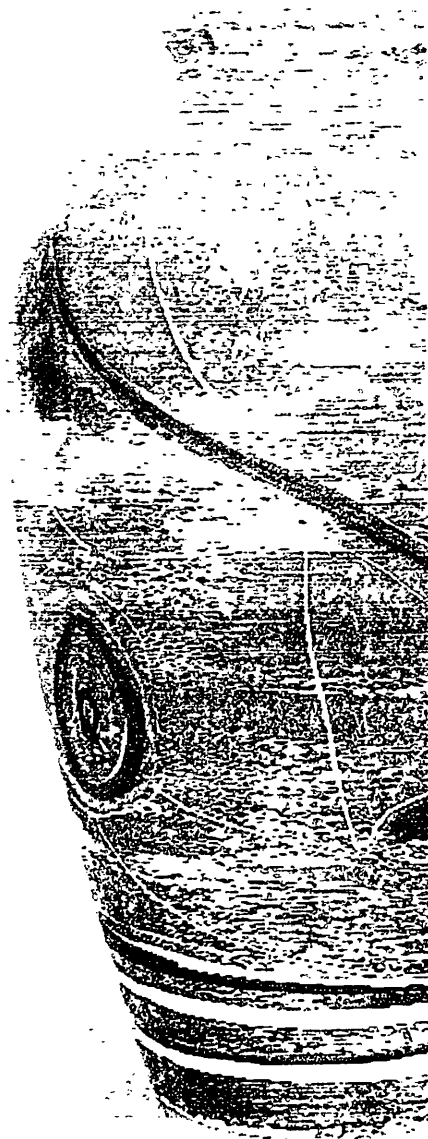
Chiffres et Ratios Clés (en milliers de dinars)

Indicateurs	2002	2003	2004	Evol 03/04
<u>ACTIVITÉ</u>				
Total du bilan	1 913 713	1 982 939	2 032 787	49 848
Dépôts de la clientèle	1 410 751	1 567 810	1 617 689	49 879
Crédits à la clientèle	1 494 590	1 558 043	1 522 035	-36 008
Portefeuille titres	135 489	164 210	235 962	71 752
Capitaux propres après répartition	161 924	179 576	191 370	11 794
Provisions et agios réservés	155 892	200 451	233 429	32 978
<u>EXPLOITATION</u>				
Revenus	156 116	163 362	158 054	-5 308
Marge d'intérêt	40 132	43 147	43 290	143
Commissions nettes	18 572	18 356	17 194	-1 162
Revenus du portefeuille titres	13 422	16 473	18 598	2 125
Produit net bancaire	72 125	77 976	78 926	950
Charges opératoires	28 977	32 044	34 351	2 307
Résultat d'exploitation	16 618	29 705	21 393	-8 312
Résultat net	15 838	27 501	18 483	-9 018
Résultat net hors plus value cession actions COMAR	15 838	13 701	16 183	2 482
<u>RATIOS</u>				
Ratio de couverture des risques	9,5	9,5	11,3	Min 8,0%
Ratio de liquidité	97,8	94,1	93,8	Min 100,0%
Ratio des immobilisations	37,8	40,5	39,8	Max 75,0%



Le Conseil d'Administration

M. Rachid BEN YEDDER	Président du Conseil
M. Béchir BEN YEDDER	Administrateur
M. Ahmed EL KARM	Vice-Président Directeur Général
M. Mahmoud BABBOU	Administrateur
P.G.I. S.A Société de Participation, de Gestion et d'Investissement	Administrateur
COMAR S.A Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances	Administrateur
PARENIN S.A. Parc Engins Industriels et Agricoles	Administrateur
Société LE PNEU	Administrateur
M. Ridha BEN GAIED	Administrateur
M. Mongi LOUKIL	Administrateur
M. Néji M'HIRI	Administrateur
M. Nébil BEN YEDDER	Administrateur



La Direction Générale

Président du Conseil d'Administration	M. Rachid BEN YEDDER
Vice-Président Directeur Général	M. Ahmed EL KARM
Directeur Général Adjoint	M. Karim BEN YEDDER
Secrétaire Général	M. Mohamed METHLOUTHI
Directeur de l'Audit et de l'Inspection	Mme Algia BAYOUDH
Directeur du Contrôle	M. Omar DAHMEN
Directeur Central du Recouvrement	M. Houcine OUESLATI
Directeur de Financement	M. Mehrez RIAHI
Directeur des Relations Internationales	M. Rejeb CHEBL
Directeur Central de la Clientèle	M. Housseïn MOUELHI
Directeur Central Juridique	M. Mourad EL AROUI
Directeur de l'Organisation	M. Khaled BOUKHRIS
Directeur du Personnel	M. Youssef M'HIRI
Directeur Administratif	M. Samir OUERTATANI
Directeur Central de la Zone Tunis I	M. Taoufik CHERIF

L'Activité Economique et Financière en Tunisie

LA CONJONCTURE ECONOMIQUE

La reprise de l'activité économique, amorcée en 2003, s'est consolidée au cours de l'année 2004 faisant ainsi passer le taux de croissance de 5,5% à 5,8%.

Pour la deuxième année consécutive, l'agriculture a largement contribué à cette dynamique grâce notamment aux bonnes conditions climatiques favorables à plusieurs types de cultures. La campagne 2003-2004 a été notamment marquée par le niveau record atteint par les exportations d'huile d'olive, soit 211,0 mille tonnes pour une valeur de 708,0 millions de dinars, la forte croissance de la production d'agrumes qui, en progressant de 16,3%, a atteint 243,0 mille tonnes à côté de celle des dattes dont les exportations se sont élevées à 68,0 millions de dinars, une bonne collecte de lait frais et une baisse de 4,2% de la production de viandes rouges en raison des répercussions de la sécheresse des dernières années. Par contre, les importations de céréales ont augmenté de 2,5% en quantité et de 14,1% en valeur pour s'établir à 20,0 millions de quintaux et 428,0 millions de dinars.

L'activité industrielle a également contribué à la croissance de l'année 2004. L'indice général de la production industrielle, a en effet augmenté de 4,8% en moyenne en 2004 après une légère baisse de 0,2% enregistrée en 2003. Les secteurs de l'énergie, en progression de 4,9% en 2004 contre une baisse de 2,2% en 2003, et des industries manufacturières, en progression de 5% en 2004 contre 0,2% en 2003, ont contribué à cette croissance, atténuée, cependant, par le repli de la production enregistrée dans les secteurs des mines (-0,7% en 2004) et des industries du textile et du cuir (-0,6% en 2004).

Pour sa part, le secteur touristique a poursuivi sa progression après la reprise timide initiée en 2003. En effet, le nombre total des touristes s'est accru de 17,3% contre 1,0% seulement l'année précédente, pour atteindre 6,0 millions de visiteurs. Cette progression est la résultante de la nette reprise des flux des européens avec une augmentation de 22,6% en 2004 contre une baisse de 2,7% en 2003. Celle-ci provient principalement de l'accroissement du nombre de touristes français, allemands, anglais et italiens. En outre, le flux des maghrébins s'est accru de 9,9% en 2004 contre 6,1% en 2003 provenant principalement de l'augmentation du nombre de touristes algériens et libyens. Les recettes touristiques en devises se sont élevées, pour leur part, à 2.239,0 millions de dinars contre 1.929,0 millions de dinars 2003. Cette tendance a certes permis de dépasser le niveau des entrées enregistrées en 2001 mais n'a toujours pas permis de rattraper le niveau des recettes touristiques de cette même année, qui étaient de 2.339,4 millions de dinars.

L'excédent de la balance générale des paiements a poursuivi sa consolidation en passant de 493,0 millions de dinars en 2003 à 1.217,0 millions de dinars en 2004 sous le double effet de l'allègement du déficit courant qui s'est contracté en 2004 pour se situer à 701,0 millions de dinars contre 941,0 millions de dinars en 2003 et de l'amélioration de l'excédent de la balance des opérations en capital et financières qui ont atteint 1.918,0 millions de dinars en 2004 contre 1.477,0 millions de dinars une année auparavant.

La consolidation de l'excédent de la balance générale s'est répercutée positivement sur les avoirs nets en devises qui se sont élevés à 4.733,0 millions de dinars ou 107 jours d'importations contre 3.503,3 millions de dinars ou 90 jours d'importations l'année précédente.

Au cours de l'année 2004, le taux de change du dinar tunisien s'est déprécié face à l'euro et le dirham marocain de 6,8% et 5,7% respectivement. Il s'est en revanche apprécié de 0,7% par rapport au dollar US.

Les déficits budgétaire et courant se sont situés en 2004 aux niveaux respectifs de 2,6% et 2%. Cette maîtrise des déficits jumeaux a été toutefois accompagnée par une forte croissance de la masse monétaire qui n'a pas tardé à se traduire par une recrudescence de l'inflation, qui reste toutefois limitée au taux de 3,8%, contre 2,7%, en 2003.

LA CONJONCTURE MONETAIRE ET FINANCIERE

L'année 2004 a été marquée par une amélioration de la trésorerie des banques sous l'effet conjugué de l'augmentation des avoirs nets en devises et de la contraction du solde du compte de Trésor.

La masse monétaire M2 a enregistré un accroissement de 11,4% en 2004 contre 7,1% en 2003. Cette situation est due principalement à la progression des disponibilités monétaires et de la quasi-monnaie. Les disponibilités monétaires se sont accrues de 10,5% en 2004 ou 735,0 millions de dinars grâce essentiellement à la progression des dépôts à vue de 9,9%. La quasi-monnaie a connu une évolution importante de 11,9%, qui est le résultat de la consolidation des encours des certificats de dépôts, des dépôts à terme et autres produits financiers en augmentation de 13,5% et des comptes spéciaux d'épargne en progression de 6,4%.

Pour ce qui est des autres agrégats, il y a lieu d'enregistrer l'augmentation de l'encours de l'épargne logement de 9,7% (contre 9,6% en 2003), la diminution de l'encours des emprunts obligataires de 8,9%, la consolidation de l'encours des bons du trésor auprès des banques (+ 467,0 millions de dinars) et enfin le repli de l'encours des billets de trésorerie (129,0 millions de dinars).

Les crédits accordés par les Banques en 2004 ont progressé de 1.274,0 millions de dinars ou de 5,8% dont 762,0 millions de dinars ont été alloués au secteur des services, 424,0 millions de dinars au secteur de l'industrie et le reliquat au secteur agricole.

Le marché financier a été caractérisé au terme de l'année 2004 par l'amélioration des indices boursiers et par la consolidation des émissions des titres publics. Ainsi, l'indice de référence TUNINDEX a augmenté de 6,5% clôturant l'année 2004 à 1.331,8 points. De même, l'indice BVMT s'est inscrit en hausse de 3,7% par rapport à son niveau à fin 2003, pour clôturer l'année 2004 à 974,8 points. La capitalisation boursière a également augmenté de 109,3 millions de dinars, clôturant l'année à 3.085,3 millions de dinars.

Sur le marché primaire, le volume des émissions par appel public à l'épargne a augmenté de 434,0 millions de dinars en 2004 pour se situer à 2.804 millions de dinars. Cette augmentation est due essentiellement à l'accroissement des bons de trésors assimilables de 84,5%, contrastant avec la baisse du volume des émissions obligataires qui est passé de 124,0 millions de dinars en 2003 à 111,0 millions de dinars en 2004. Quant au volume des émissions de titres de capital, il a atteint 96,0 millions de dinars contre 123,0 millions de dinars en 2003.

Le marché secondaire a subi la même tendance, avec une baisse de 26,3%, il revient de 948,0 millions de dinars en 2003 à 699,0 millions de dinars en 2004. Le taux de liquidité du marché s'est établi en 2004 à 38% contre 33% en 2003.

Par ailleurs, le développement des activités des SICAV s'est poursuivi en 2004. En effet, le volume des actifs gérés par les SICAV mixtes a enregistré une hausse de 327,0 millions de dinars ou 19,6% pour s'élever à 1.999,0 millions de dinars. Les actifs gérés par les SICAV obligataires ont également connu une hausse de 302,0 millions de dinars passant de 1.607,0 millions de dinars en 2003 à 1.909,0 millions de dinars à fin 2004. Les taux de rendements annuels moyens réalisés sont passés de 4,71% en 2003 à 6,48% en 2004 pour les SICAV mixtes et de 4,42% en 2003 à 4,36% en 2004 pour les SICAV obligataires.

L'Activité d'AMEN BANK

AMEN BANK a clôturé l'exercice 2004 avec un total bilan de 2.032,8 millions de dinars contre 1.982,9 millions de dinars à fin 2003, en augmentation de 49,9 millions de dinars ou 2,5%.

I. LES RESSOURCES

Les ressources mobilisées par AMEN BANK se sont élevées à 1.906,6 millions de dinars au 31 décembre 2004 contre 1.852,9 millions de dinars au 31 décembre 2003, enregistrant ainsi une progression de 53,7 millions de dinars ou 2,9%

Cette progression provient :

- * de l'augmentation des dépôts et avoirs de la clientèle pour 49,9 millions de dinars ou 3,2% ;
- * de la progression des emprunts et ressources spéciales pour 12,9 millions de dinars ou 7,8% et
- * de la baisse des souscriptions en billets de trésorerie pour 9,1 millions de dinars ou 7,6%

EVOLUTION DES RESSOURCES (en millions de dinars)

	2003	2004	Variation	%
Dépôts et avoirs de la clientèle	1 567,8	1 617,7	49,9	3,2
Emprunts & Ressources spéciales	164,7	177,6	12,9	7,8
Billets de Trésorerie (*)	120,4	111,3	-9,1	-7,6
Total Ressources	1 852,9	1 906,6	53,7	2,9

(*) Ressources Hors Bilan

1- Les dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle sont passés d'un total de 1.567,8 millions de dinars à fin décembre 2003 à un total de 1.617,6 millions de dinars à fin décembre 2004, enregistrant ainsi une augmentation de 49,8 millions de dinars ou 3,2 %.

Cette augmentation s'explique par :

- * la croissance des dépôts à vue pour 36,4 millions de dinars ou 8,1%,
- * l'augmentation des dépôts d'épargne pour 7,7 millions de dinars ou 3,0%,
- * la progression des dépôts à terme (sous forme de comptes à terme, bons de caisse et certificats de dépôts) de 21,8 millions de dinars ou 2,7% et
- * la régression des autres dépôts de la clientèle pour 16,1 millions de dinars ou 25,1%, due principalement aux réajustements calculés sur les intérêts des comptes à terme et bons de caisse.

EVOLUTION DES DEPOTS DE LA CLIENTELE (en millions de dinars)

	2003	2004	Variation	%
Dépôts à vue	452,0	488,4	36,4	8,1
Dépôts d'épargne	257,4	265,1	7,7	3,0
Dépôts à terme (*)	794,3	816,1	21,8	2,7
Autres dépôts de la clientèle	64,1	48,0	-16,1	-25,1
Total dépôts de la clientèle	1 567,8	1 617,6	49,8	3,2

(*) Comptes à terme, Bons de caisse & Certificats de dépôts

2- Les emprunts obligataires et les ressources spéciales

Les emprunts obligataires et les ressources spéciales se sont accrus de 12,9 millions de dinars ou 7,8%. Ils passent de 164,7 millions de dinars à fin décembre 2003 à 177,6 millions de dinars à fin décembre 2004 résultant :

- * du remboursement des annuités des emprunts obligataires de 4,2 millions de dinars et
- * de l'augmentation des tirages des ressources spéciales de 17,1 millions de dinars principalement sur les lignes BEI pour 9,4 millions de dinars et KFW pour 4,7 millions de dinars.

3- Les billets de trésorerie

Les souscriptions en Billets de Trésorerie se sont élevées à 111,3 millions de dinars à fin décembre 2004 contre 120,4 millions de dinars à fin décembre 2003, soit une régression de 9,1 millions de dinars ou 7,6%.

II LES FONDS PROPRES ET LES PROVISIONS

1- Le capital et les réserves

A la fin de l'exercice 2004, les fonds propres d'AMEN BANK déterminés compte non tenu des résultats de l'année 2004 s'élèvent à 180,1 millions de dinars, enregistrant une augmentation de 18,2 millions de dinars soit 11,3%. Cette progression résulte de l'affectation aux réserves d'une partie des bénéfices de l'exercice 2003. Après affectation des résultats de l'exercice 2004, les fonds propres s'élèveraient à 191,4 millions de dinars.

2- Les provisions

Le total des provisions s'est situé à 155,4 millions de dinars, en augmentation de 22,1 millions de dinars par rapport à son niveau de décembre 2003, représentant une dotation aux provisions pour l'exercice 2004 de 27,3 millions de dinars, un transfert des réserves aux provisions de 2,6 millions de dinars, une reprise des provisions de 8,1 millions de dinars et une radiation pour 15,9 millions de dinars.

Ajoutées aux agios réservés dont l'encours s'élève à 78 millions de dinars, les provisions constituées couvrent 48,3% des créances classées contre 40,0% une année auparavant.



III LES EMPLOIS

Les emplois d'AMEN BANK totalisent 1.829,6 millions de dinars au 31 décembre 2004 contre 1 787,8 millions de dinars à fin décembre 2003, soit une augmentation de 41,8 millions de dinars ou 2,3%

Cette évolution est la conséquence d'une baisse des crédits à la clientèle de 36,1 millions de dinars et d'une augmentation du portefeuille titres et des investissements immobiliers respectivement pour 71,8 millions de dinars et 6,1 millions de dinars

EVOLUTION DES EMPLOIS (en millions de dinars)

LES EMPLOIS	2003	2004	Variation	%
Crédits à la clientèle	1 558,0	1 522,0	-36,1	-2,3
Portefeuille Titres (*)	164,2	236	71,8	43,7
Valeurs immobilisées	65,5	71,6	6,1	9,3
Total Emplois	1 787,8	1 829,6	41,8	2,3

(*) Portefeuille Titres commercial & Portefeuille d'investissement

1 - Les crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle passent de 1.558,0 millions de dinars à fin décembre 2003 à 1.522,0 millions de dinars à fin décembre 2004, enregistrant une régression de 36,0 millions de dinars ou 2,3 % par rapport à leur niveau 2003.

Les comptes débiteurs de la clientèle, passent de 409,5 millions de dinars à fin décembre 2003 à 419,0 millions de dinars à fin décembre 2004, d'où une augmentation de 9,5 millions de dinars ou 2,3%.

Le portefeuille effets a enregistré une régression de 7,2 millions de dinars ou 0,7 %. Il passe de 1 038,5 millions de dinars à fin décembre 2003 à 1.031,3 millions de dinars à fin décembre 2004.

De leur côté, les crédits sur ressources spéciales se sont élevés à 121,8 millions de dinars en croissance de 17,2 millions de dinars ou 16,4%.

Les provisions et les agios réservés sur les créances douteuses, venant en diminution des crédits, ont progressé de 28,5 millions de dinars pour s'établir à 209,7 millions de dinars à fin décembre 2004.

EVOLUTION DES CREDITS A LA CLIENTELE (en millions de dinars)

	2003	2004	Variation	%
Portefeuille escompte et crédits par Effets	1 038,5	1 031,3	-7,2	-0,7
Comptes débiteurs de la clientèle	409,5	419,0	9,5	2,3
Crédits sur ressources spéciales	104,6	121,8	17,2	16,4
Autres crédits	168,9	156,8	-12,1	-7,2
Provisions et agios réservés (-)	181,2	209,7	28,5	15,7
Créances rattachées	17,7	2,8	-14,9	-84,2
Total Crédits à la clientèle	1 558,0	1 522,0	-36,0	-2,3

L'ensemble des engagements d'AMEN BANK, englobant tant les crédits par décaissement que les crédits par signature, se sont élevés à 1.998,5 millions de dinars à fin 2004 et se sont répartis par secteur d'activité économique comme suit:

REPARTITION DES CREDITS PAR SECTEURS (en millions de dinars)

	2002	2003	2004	Evol 03/04
I- AGRICULTURE	38 250	45 700	52 323	6 623
II- INDUSTRIE	797 091	825 640	846 567	20 927
Mines	401	286	204	-82
Energie	4 800	19 138	24 797	5 659
Industries agro-alimentaires	184 638	185 429	180 780	-4 649
Matériaux de construction	99 377	109 424	111 935	2 511
Industries mécaniques et électriques	147 401	141 655	153 664	12 009
Chimie et caoutchouc	83 209	87 639	94 324	6 685
Textile	30 671	27 641	31 050	3 409
Habillement et cuir	84 216	88 603	84 717	-3 886
Bois, liège et ameublement	20 715	24 068	21 763	-2 305
Papier, imprimerie et industries diverses	59 162	60 641	61 668	1 027
Bâtiment et travaux publics	82 501	81 116	81 665	549
III- SERVICES	915 759	1 059 542	1 010 387	-49 155
Tourisme	215 759	228 249	228 482	233
Transport et télécommunication	57 817	62 364	56 334	-6 030
Commerce agro-alimentaire	38 750	43 204	42 609	-595
Commerce matériaux de construction	51 270	54 233	57 997	3 764
Commerce Quincaillerie et assimilés	65 658	65 708	55 422	-10 286
Commerce textile et cuir	35 559	41 805	38 757	-3 048
Commerce divers	130 439	146 723	140 825	-5 898
Promotion Immobilière				
et crédits à l'habitat	132 606	162 151	146 951	-15 200
Autres services	431 362	340 152	332 230	-7 922
Total	1 994 561	2 015 929	1 998 497	-17 432

Quant aux créances classées, elles ont diminué pour représenter 24,2% du total des créances contre 25% une année auparavant. Ce résultat est d'autant plus intéressant à signaler qu'il a été enregistré avec une baisse de l'encours total des crédits.

2 - Le portefeuille titres

Les titres détenus par AMEN BANK passent de 164,2 millions de dinars à fin décembre 2003 à 236,0 millions de dinars à fin décembre 2004, soit une augmentation de 72,0 millions de dinars ou 43,7%, résultant essentiellement de l'acquisition de BTA pour 116,5 millions de dinars et de l'amortissement des Bons de Trésor Cessibles pour 46,5 millions de dinars.

Il est à noter qu'un changement des règles comptables régissant les BTA qui ont été reclassés de titres de placements à titres d'investissement sous le chapitre participation, a été opéré au cours de l'exercice 2004.

PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL (en milliers de dinars)

	2003	2004	Variation
Titres de placements à revenu fixe	58 029	9 539	-48 490
Titres de placements à revenu variable	2 343	1 508	-835
Total	60 372	11 047	-49 325

PORTEFEUILLE TITRES D'INVESTISSEMENT (en millions de dinars)

	2003	2004	Evol 03/04
Titres d'investissement et créances rattachées	11 072	12 188	1 116
Emprunts obligataires	10 966	11 710	744
Créances rattachées	106	478	372
BTA et créances rattachées	-	122 153	122 153
BTA		116 532	116 532
Créances rattachées	-	5 621	5 621
Autres titres d'investissement et créances rattachées	15 051	15 333	282
Fonds gérés	10 000	10 000	-
Créances rattachées	522	1 054	532
Crédits garantis par l'Etat et créances rattachées	4 529	4 279	-250
Titres de participation et créances rattachées	77 715	75 241	-2 474
Titres de participation et créances rattachées	80 923	77 515	-3 408
Provisions sur titres (-)	3 208	2 274	-934
TOTAL	103 838	224 915	121 077

3 - Les immobilisations

Les actifs immobilisés nets ont augmenté de 6,1 millions de dinars ou 9,3%. Ils passent ainsi de 65,5 millions de dinars à fin décembre 2003 à 71,6 millions de dinars à fin décembre 2004.

Cette augmentation résulte principalement :

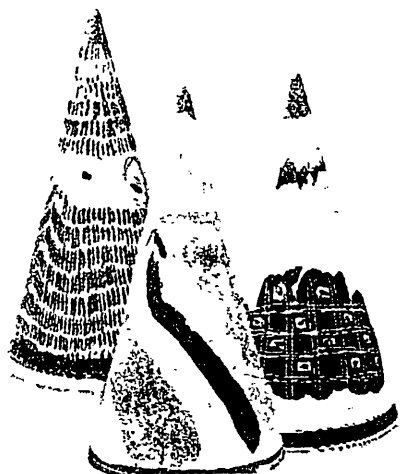
- * de l'acquisition de l'immeuble sis à l'Avenue de la liberté Tunis pour 3,6 millions de dinars,
- * des constructions en cours pour 1,2 millions de dinars et
- * de l'acquisition du mobilier et matériel informatique pour 1,0 million de dinars.

IV - LA LIQUIDITÉ

Le ratio de liquidité s'établit à 93,8% à fin décembre 2004 contre 94,1% à fin décembre 2003, soit une légère diminution de 0,3 point.

V - LE RATIO DE CAPITAL

Le ratio de capital d'AMEN BANK déterminé compte tenu des résultats de l'année 2004 s'établira à fin décembre 2004 à 11,3% contre une norme réglementaire de 8%.



VI - L'EXPLOITATION

1- Les Produits d'exploitation Bancaire

Les produits d'exploitation bancaire ont atteint 158,1 millions de dinars à fin décembre 2004 contre 163,4 millions de dinars pour l'exercice précédent, soit une régression de 5,3 millions de dinars ou 3,2%.

Il est à signaler que ces produits ont été déterminés compte tenu d'une réservation d'intérêts de 15,2 millions de dinars au titre de l'exercice 2004.

REPARTITION DES REVENUS (en milliers de dinars)

NATURE	2002	2003	2004	Evol 03/04
Intérêts et revenus assimilés	122 665	127 381	120 950	-5,0
Commissions reçues	20 029	19 508	18 507	-5,1
Revenus sur portefeuilles titres	13 422	16 473	18 597	12,9
TOTAL	156 116	163 362	158 054	-3,2

2 - Le Produit Net Bancaire

Le produit net bancaire réalisé durant l'exercice 2004 représente 49,9% des produits d'exploitation bancaire contre 47,7% durant l'exercice 2003. Il s'inscrit ainsi en progression de 1,0 million de dinars. Par composante, il se ventile comme suit :

REPARTITION DU PNB (en milliers de dinars)

	2003	2004	Variation
MARGE SUR INTERETS	43 147	43 290	143
Intérêts et revenus assimilés (+)	127 381	120 950	-6 431
Intérêts encourus et charges assimilées (-)	84 234	77 660	6 574
MARGE SUR COMMISSIONS	18 356	17 194	-1 162
Commissions reçues (+)	19 508	18 507	-1 001
Commissions encourues (-)	1 152	1 313	-161
MARGES SUR REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES ET OPERATIONS FINANCIERES	16 473	18 442	1 969
Gains/portefeuille titres transactions et op. financières (+)	11 244	8 786	-2 458
Pertes/portefeuille titres commissions et op. financières (-)		155	155
Portefeuille titres d'investissement (+)	5 229	9 811	4 582
TOTAL	77 976	78 926	950

3 - La Marge d'intérêts

Les produits nets sur intérêts ont enregistré une augmentation de 0,2 million de dinars, en passant, d'une année à l'autre, de 43,1 millions de dinars à 43,3 millions de dinars.

L'évolution de la marge sur intérêts s'explique par :

- * une diminution de la marge sur les opérations avec la clientèle pour 0,4 million de dinars et
- * une augmentation de la marge sur les opérations avec les établissements bancaires et financiers pour 0,6 million de dinars.

a- La marge sur les opérations avec la Clientèle

Les produits nets sur les opérations avec la clientèle ont enregistré une baisse de 0,4 million de dinars en 2004 en passant, d'une année à l'autre, de 43,6 millions de dinars à 43,2 millions de dinars.

Les crédits en portefeuille et en comptes courants débiteurs ont réalisé durant l'exercice, 112,1 millions de dinars d'intérêts avec un taux de rendement de 7,3%, alors que les intérêts servis sur les dépôts ont totalisé 63,6 millions de dinars d'intérêts avec un coût de 4,1%. Cette évolution traduit une décélération du coût des ressources et annonce une légère progression de la marge d'intérêts

b- La marge sur les opérations avec les établissements bancaires et financiers

A fin décembre 2004, les intérêts perçus sur les opérations de trésorerie se sont arrêtés à 4,8 millions de dinars contre 4,4 millions de dinars pour l'exercice 2003 soit une progression de 0,4 million de dinars alors que les intérêts servis sur les emprunts auprès des établissements bancaires et financiers ont régressé de 0,1 million de dinars

La marge de 0,5 million de dinars est due au changement au niveau du marché monétaire de la position d'AMEN BANK d'emprunteur à prêteur et ce suite à la sensible amélioration de la liquidité.

REPARTITION DE LA MARGE PAR NATURE (en millions de dinars)

	2003	2004	Variation
Marge sur Etablissements Bancaires et Financiers	-481	69	550
Produits (+)	4 455	4 880	425
Charges (-)	4 936	4 811	-125
Marge sur Clientèle	43 628	43 221	-407
Produits (+)	122 925	116 069	-6 856
Charges (-)	79 297	72 848	-6 449
Total de la marge d'intérêt	43 147	43 290	143

4 - La Marge sur les Commissions

Les commissions nettes de l'exercice 2004 représentent 21,8% du total des produits nets bancaires et couvrent 78,2% des frais du personnel et 50,0% des charges opératoires.

Les commissions se détaillent comme suit :

- * 8,5 millions de dinars de commissions nettes sur chèques, effets et opérations diverses, représentant 49,4% du total des commissions,
- * 1,0 million de dinars de commissions nettes sur les opérations monétiques, représentant 5,8% du total des commissions,
- * 1,4 million de dinars de commissions nettes sur les opérations de commerce extérieur et change, représentant 8,1 % du total des commissions,
- * 2,4 millions de dinars des frais de tenue de compte, représentant 14,0 % du total des commissions,
- * 3,9 millions de dinars de commissions de placement, d'étude et de récupération de frais représentant 22,7% du total des commissions.

La marge sur commissions représente 10,9% du chiffre d'affaires en 2004.

5 - Les produits du portefeuille titres et des opérations financières

Le produit net du portefeuille titres et des opérations financières a enregistré une augmentation de 2,1 millions de dinars ou 12,9% due essentiellement aux revenus sur les titres d'investissements (BTA) et des fonds d'AMEN BANK gérés par Sicar Amen.

Le revenu du portefeuille titres représente 23,6% des produits nets bancaires et 11,8% du chiffre d'affaires contre 21,1% et 10,1% pour la même période de l'exercice précédent. Il se ventile par rubrique comme suit :

REPARTITION DU REVENU DU PORTEFEUILLE TITRES (en millions de dinars)

Nature	2003	2004	Variation	%
Titres de Transactions	2 478	312*	-2 166	-87,4
Titres de Placements	116	1 008*	892	769
Gains Nets Sur Opérations de Change	8 650	7 466	-1 184	-13,7
Sous Total	11 244	8 786*	-2 458	-21,9
Titres d'investissements	1 330	6 434*	5 104	383,8
Titres de Participation	3 899	3 377	-522	-13,4
Sous Total	5 229	9 811*	4 582	87,6
Total	16 473	18 597	2 124	12,9

* Les BTA ont été reclassés dans les titres d'investissement

6- Le Résultat d'Exploitation

Le résultat d'exploitation bancaire déterminé sans tenir compte de la plus value sur cession de titres "COMAR " a atteint 19,1 millions de dinars et représente 24,2% du PNB au 31 décembre 2004 contre 20,4% pour 2003, soit une progression de 3,0 millions de dinars ou 18,7%. Le résultat d'exploitation est ainsi déterminé :

RESULTAT D'EXPLOITATION (en milliers de dinars)

NATURE	2003	2004	VARIATION
PNB	77 976	78 926	950
Dotations aux provisions (-)	31 500	27 347	-4 153
Résultats des corrections de valeur (+)	14 541	2 800	-13 459
Autres produits d'exploitation (+)	732	1 365	633
Frais de personnel (-)	19 642	21 984	2 342
Charge générale d'exploitation (-)	8 284	8 480	196
Dotation aux amortissements (-)	4 118	3 887	-231
Résultat d'exploitation	29 705	21 393	-8 312

Les frais d'exploitation bancaire ont connu une évolution de 7,2% ou 2,3 millions de dinars résultant essentiellement des frais de personnel pour 2,3 millions de dinars, dû principalement aux effets des corrections des charges salariales.

Ces charges opératoires représentent 21,7% du chiffre d'affaires et 43,5% du produit net bancaire à fin décembre 2004 contre respectivement 19,6% et 41,1% pour l'exercice 2003.

CHARGES OPÉRATOIRES (en millions de dinars)

NATURE	2003	2004	VARIATIONS	%
Frais du personnel	19 642	21 984	2 342	11,9
Charges générales d'exploitation	8 284	8 480	196	2,4
Dotation aux amortissements	4 118	3 887	-231	-5,6
TOTAL	32 044	34 351	2 307	7,2

Le tableau ci-après résume l'activité et l'exploitation d'AMEN BANK dans certains ratios significatifs

RATIOS FINANCIERS ET D'EXPLOITATION (en %)

	2002	2003*	2004*
Rentabilité des Fonds Propres "ROE"	10,3	8,5*	9,0*
Rentabilité des Actifs "ROA"	0,83	0,69*	0,80*
Dépôts / Total Bilan	73,7	79,1	79,6
Crédits / Total Bilan	78,1	78,6	74,9
Fonds Propres / Total Bilan	8,0	8,2	8,9
Crédits / Dépôts	105,9	99,4	94,1
Coefficient d'Exploitation	40,2	41,1	43,5
Commissions Nettes / Masse Salariale	104,3	93,5	78,2
Marge d'Intérêts / P N B	55,6	55,3	54,8
Commissions Nettes / P N B	25,7	23,5	21,8
Revenus Portefeuille Titres / P N B	18,6	21,1	23,6
Masse Salariale / P N B	24,7	25,2	27,9

* Hors COMAR

7- Le Résultat Net

Le bénéfice net de l'exercice 2004 s'élève à 18,5 millions de dinars contre 27,5 millions de dinars une année auparavant, soit une régression de 9,0 millions de dinars.

Néanmoins, abstraction faite de la cession en 2003 de la participation d'AMEN BANK dans le capital de la COMAR, le bénéfice se serait accru de 2,5 millions de dinars ou 18,1%. En effet, entamée en 2003, pour mettre la COMAR et AMEN BANK en conformité avec la nouvelle loi interdisant les participations croisées, cette cession a dégagé une plus value de 13,8 millions de dinars au titre de l'exercice 2003 contre uniquement 2,3 millions de dinars en 2004. Recalculé sans tenir compte de l'effet Comar, le résultat net de la banque serait de 16,2 millions de dinars en 2004 contre 13,7 millions de dinars uniquement en 2003.

DETERMINATION DU RESULTAT NET (en milliers de dinars)

NATURE	2003	2004	VARIATIONS	%
Résultat d'exploitation	29 705	21 393	-8 470	-28,2
Résultats exceptionnels (+)	302	144	-158	-58,3
Impôts sur les bénéfices (-)	2 506	3 054	548	21,9
Résultat net	27 501	18 483	-9 018	-32,8
Plus values/cessions titres Comar (-)	13 800	2 300	-11 500	-41,8
Résultat net corrigé	13 701	16 183	2 482	18,1

Ce résultat a été réparti comme suit

REPARTITION DU RESULTAT (en milliers de dinars)

Indicateurs	2002	2003	2004	Evol 03/04
Bénéfice Net	15 838	27 501	18 483	-9 018
Report antérieur	3	9	3	-6
Bénéfice à répartir	15 841	27 510	18 486	-9024
Réserves légales	792	1 376	924	-452
1er reliquat	15 049	26 134	17 562	-8 572
Réserves à régime spécial	41	14 541	2 911	-11 630
2 ème reliquat	15 008	11 593	14 651	3 058
Dividende statutaire	3 500	3 500	3 500	-
Super Dividende	4 200	3 500	3 500	-
Tantième	150	150	200	50
Fonds Social	1 700	1 500	1 500	-
Fonds de Retraite	300	300	400	100
Réserves extraordinaires	5 450	2 640	5 550	2 910
Report à nouveau	8	3	1	-2

VI - L'EVOLUTION DU COURS BOURSIER

L'action AMEN BANK a enregistré au cours de l'année 2004 un volume de transactions qui a porté sur 73.703 titres contre 22.242 titres traités en 2003. Les montants traités s'élèvent à 1.284.625 dinars. Le cours de l'action a évolué entre 16,490 dinars et 18,540 dinars. L'action a clôturé l'année 2004 avec un PER (Cours boursier/ bénéfices) égal à 6,4

EVOLUTION DE L'ACTION AMEN BANK

	2002	2003	2004
Cours de l'action AMEN BANK (en dinars)	19,780	19,480	17,000
Fonds propres (après affectation) / nombre d'actions	23,132	25,654	27,338
Price Earning Ratio (PER en %)	8,7	5,0	6,4
Bénéfice par action (en dinars)	2,263	3,928	2,640
Capitalisation boursière (en millions de dinars)	138,460	136,360	119,000
Capitalisation boursière / Fonds propres	0,86	0,76	0,62

VII - L'ACTIVITÉ DE L'INTERNATIONAL

Le total des flux commerciaux et financiers géré par AMEN BANK a atteint à fin 2004 le montant de 2.510,0 millions de dinars contre 2.005,0 millions à fin 2003. Cette évolution, amorcée déjà depuis 2003, confirme la reprise des activités internationales d'AMEN BANK.

Cette croissance, la plus forte des cinq dernières années, est le résultat des opérations commerciales qui se sont accrues de 24,8% et des opérations financières qui ont évolué de 25,6%. La tendance haussière observée notamment par l'Euro y a contribué de manière significative.

Par ailleurs, la stratégie de développement de l'activité de l'International s'est articulée autour de l'amélioration de la qualité des services rendus à la clientèle et de la décentralisation en faveur du réseau d'agences. Ces actions ont pu être réalisées grâce à une informatisation plus poussée des traitements en vue d'assurer une gestion automatique des flux.

Trois applications ont été décentralisées sur le réseau, à savoir

- L'application relative à la gestion des avals et obligations,
- L'application relative à l'AVA et aux comptes réglementés,
- L'application relative à la gestion des frais de scolarité.

L'année 2004 a enregistré également la migration du service Swift vers Swiftnet grâce à l'installation d'un nouveau serveur, ce qui a permis d'accélérer les traitements en toute sécurité.

Les ressources extérieures mobilisées durant l'exercice 2004 se sont élevées à 23,6 millions de dinars contre 11,4 millions de dinars à fin 2003, soit une progression de 107% due essentiellement à des imputations des lignes BEI PG III, KFW et de la ligne de crédit du Saudi Fund for development.

VII - L'ACTIVITÉ MONÉTIQUE

L'activité monétique a été caractérisée en 2004 par l'installation du nouveau serveur monétique d'AMEN BANK. Cette réalisation, dotée d'une technologie de pointe, permettra l'amélioration des services rendus aux porteurs de cartes et une meilleure fiabilité, célérité et personnalisation des services.

L'activité monétique d'AMEN BANK a progressé au cours de l'année 2004, grâce notamment à la reprise de l'activité touristique. En effet, le mouvement effectué auprès des affiliés s'est développé passant de 37,9 millions de dinars en 2003 à 43,7 millions de dinars en 2004. Aussi, le mouvement effectué par le biais des TPE d'AMEN BANK a progressé de 8,0%, passant de 24,6 millions de dinars en 2003 à 29,5 millions de dinars en 2004, grâce à l'augmentation du nombre de TPE installés. Ce nombre s'élève à fin 2004 à 422, contre 359 en 2003, même si la stratégie d'installation de TPE reste très sélective.

Le mouvement collecté auprès des DAB est passé de 62,3 millions de dinars en 2003 à 80,9 millions de dinars en 2004, soit un accroissement de 30,0%. En outre, au cours de l'année 2004, le parc DAB s'est enrichi de 12 nouveaux, contre 9 en 2003, portant ainsi le nombre total des DAB à 76 dont 20 hors site.

Le mouvement global monétique d'AMEN BANK a augmenté de 23,6%, passant de 101,7 millions de dinars en 2003 à 125,7 millions de dinars en 2004. Par ailleurs, la mécanisation des opérations se poursuit à un rythme soutenu puisque les opérations collectées auprès des automates (DAB et TPE) ont représenté, en 2004, 88,0% du volume global traité, contre 86,0% en 2003.

Le nombre de cartes émises en 2004 a été de 6.843 cartes, dont 66% sont des cartes CIBT. Le nombre total des cartes s'élève à 36.859 à fin 2004.

IX - LA FORMATION ET LES RESSOURCES HUMAINES

L'effectif d'AMEN BANK s'est établi à 974 employés à fin 2004, dont 911 titulaires et 63 contractuels, en augmentation de 1,3% par rapport à 2003. Cette évolution trouve sa justification dans le recrutement de 31 personnes, dont 17 cadres diplômés de l'enseignement supérieur. En plus de ces recrutements, AMEN BANK a intégré 5 jeunes stagiaires en contrat d'insertion à la vie professionnelle, dont 3 diplômés du supérieur. A cet effet, le taux d'encadrement (cadres et cadres supérieurs) a connu en 2004 une progression de l'ordre de 2,5% par rapport à 2003 pour s'établir à 41,0% de l'effectif. 245 employés sont des cadres diplômés de l'enseignement supérieur, soit 25% de l'effectif d'AMEN BANK.

En matière de promotion professionnelle, et en plus du reclassement des diplômés des cursus de formation bancaire, le taux global des reclassements professionnels au titre de 2004 a atteint 70% de l'ensemble des employés inscrits au tableau d'aptitude.

L'activité de formation a porté sur une masse horaire de 1.569,5 heures et l'investissement global en formation a atteint à fin 2004, une enveloppe de 343,6 mille dinars.

D'autre part, fidèle à sa politique sociale, AMEN BANK a intensifié les actions de soutien envers ses employés par l'affectation en 2004 d'une dotation de 1,5 million de dinars au fonds social. Aussi, 363 prêts octroyés sur un taux de faveur, ont été servis au personnel, contre 160 prêts en 2003. Par ailleurs, 455 présalaires, contre 361 en 2003, ont été octroyés aux employés. La distribution des prêts réalisée en 2004 a ainsi porté sur une enveloppe globale de 4,4 millions de dinars, contre 2,9 millions de dinars en 2003, soit une augmentation de plus de 47%.

X - LE SYSTÈME D'INFORMATION

Le remplacement du système d'information entamé en 2003, s'est poursuivi en 2004 par la mise en place des premiers modules du Global Banking notamment le noyau comptable et des applications liées aux différents référentiels et au module décisionnel (DataWareHouse).

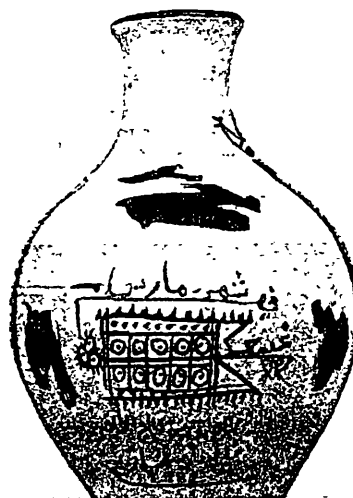
Visant à améliorer les performances de son système d'information et à réduire ses coûts d'exploitation, AMEN BANK a poursuivi sa politique de consolidation des applications et systèmes sur le nouveau "DataCenter". Elle s'est attelée parallèlement à renforcer la sécurité au niveau du contrôle d'accès, de l'authentification, du contrôle de l'intégrité de données et du renforcement de l'audit informatique.

Par ailleurs, AMEN BANK a renouvelé une partie de son patrimoine applicatif à travers des actions de développement interne, touchant les modules financement, portefeuille et télécompensation, en adoptant une nouvelle charte de développement et un nouvel atelier compatible avec les nouvelles technologies. En outre, AMEN BANK a acquis un logiciel spécialisé dans le recouvrement et la gestion du contentieux. Cette rénovation, a touché également le matériel informatique pour permettre d'augmenter le taux de connectivité des utilisateurs aux différentes applications réseaux de la banque.

Sur le plan infrastructure technique, la banque a mis en place un nouveau serveur monétique englobant les modules de gestion de DAB, TPE, les fonctions back office, l'option de libre service sur DAB et une plate-forme de commerce électronique. Ce projet ne manquera pas de donner un élan à l'activité des moyens de paiement et aidera à développer des services à forte valeur ajoutée basée essentiellement sur des offres automatisées et complètes en matière de libre service.

Sur le plan national, la banque a participé activement à la mise en place de plusieurs projets tels que la migration au réseau SwiftNet et le développement des services et de l'infrastructure du réseau national de commerce extérieur (Tunisia TradeNet).

AMEN BANK a continué à consolider sa position en tant que banque pionnière en matière de Banque Directe en lançant le premier service de SMS interactif permettant à sa clientèle une nouvelle série de services à travers le GSM.



Les Sociétés Financières du Groupe AMEN

COMAR

Depuis sa création il y a plus d'une trentaine d'années et grâce à sa rigueur dans la gestion technique et financière et à la qualité de son personnel et de son réseau de distribution, la COMAR a pu se positionner comme premier assureur privé en Tunisie, dégageant les meilleurs résultats du marché.

Les ratios de gestion de la COMAR, les meilleurs du marché, ajoutés à son appartenance à l'un des groupes financiers les plus importants du pays, à savoir le groupe El AMEN, constituent les atouts majeurs de la société pour relever les défis de l'avenir qui se caractérise par une plus grande et plus dure concurrence.

Les résultats de l'exercice 2003 de la COMAR font ressortir un chiffre d'affaire de 60.023 millions de dinars, soit une croissance de 12,2% par rapport à l'année précédente et un bénéfice net de 7,400 millions de dinars.

HAYETT

HAYETT s'est imposée comme leader sur le marché de l'assurance vie en Tunisie, grâce à son dynamisme, à ses produits novateurs et à ses compétences techniques et commerciales.

En tant que filiale de la COMAR, HAYETT complète la gamme de produits offerts par sa société mère en proposant des garanties d'épargne et de protection étudiées et adaptées aux besoins de ses clients et ce, grâce à une parfaite connaissance des différents systèmes de couvertures sociales, du fonctionnement du marché financier et des dispositions fiscales spécifiques aux produits d'épargne et d'assurance vie.

En 2004, HAYETT a atteint un chiffre d'affaires de 10.080 millions de dinars et a réalisé un bénéfice net de 523,372 mille dinars.

AMEN LEASE

Après deux années consécutives de régression, l'année 2004 a été celle de la reprise dans le secteur du leasing, qui a vu une correction de ses principaux indicateurs d'activité.

C'est ainsi que les approbations et les mises en force du secteur ont renoué avec la croissance en

enregistrant des progressions respectives de 19,9% et de 18,1% ; l'encours n'a évolué, quant à lui, que de 4% témoignant concrètement de la faiblesse de la reprise.

AMEN LEASE qui a entrepris une phase d'assainissement de son portefeuille, n'a pas profité de ce renversement de tendance puisque, ses approbations, ses mises en force et son encours ont enregistré des replis respectifs de 15%, 27% et 14% pour s'établir respectivement à 53,2 millions de dinars, 35,8 millions de dinars et 129,7 millions de dinars.

Dans ce contexte, les revenus bruts du leasing sont restés quasiment stables en passant de 61,9 millions de dinars à 61,6 millions de dinars. En revanche, le résultat net de l'exercice a accusé un déficit de 7,9 millions de dinars fortement affecté par une augmentation des dotations nettes aux provisions de 5,4 millions de dinars des produits réservés de 633 millions de dinars et des autres comptes de provisions de 420 millions de dinars.

Ainsi et dans le but de réussir dans les meilleures conditions la fusion avec Tunisie Leasing, AMEN LEASE a accompli un grand effort de provisionnement de ses créances tout en mettant en place une politique de recouvrement efficace et un système d'information performant, permettant un meilleur suivi de sa politique d'assainissement.

AMEN INVEST

AMEN INVEST est la filiale financière du groupe spécialisée dans les métiers du titre. Sa gamme de services tourne autour de trois axes, à savoir :

- la gestion de l'épargne investie aussi bien pour les particuliers que pour les institutionnels,
- les émissions de titres et les services connexes destinés aux sociétés émettrices,
- le conseil et l'ingénierie financière.

Au niveau de la gestion de l'épargne, AMEN INVEST offre aussi bien des produits standardisés de valorisation des capitaux et/ou de dégrèvement fiscal, que des solutions spécifiques et sur mesure. Sa gamme de produits d'épargne couvre tous les besoins des placements financiers de la clientèle. Au niveau des services aux entreprises émettrices, AMEN INVEST propose une solution globale qui va de l'étude du montage financier au placement

des titres nouvellement émis. Son impartialité et son engagement de confidentialité assurent à sa clientèle la solution optimale de financement par le marché ou de restructuration du passif.

Au cours de l'exercice 2004, AMEN INVEST a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 750,0 mille dinars pour un total bilan de 2,7 millions de dinars et un bénéfice de 327,0 mille dinars.

AMEN PROJECT

AMEN PROJECT est une société d'investissement à capital fixe. Dotée d'un capital de 20,0 millions de dinars, elle a rapidement atteint ses objectifs en terme de volume d'intervention et de répartition de portefeuille.

A la fin 2004, AMEN PROJECT compte dans son actif 18 participations dont 11 en portage de titres. L'encours global du portefeuille des participations s'élève à 14,7 millions de dinars et se répartit de manière équilibrée entre les secteurs du tourisme, de l'agro-alimentaire, des services financiers et de la santé. Au terme de l'exercice 2004, AMEN PROJECT a réalisé un bénéfice de 551,5 mille dinars.

SICAR AMEN

SICAR AMEN est une société d'investissement à capital risque créée en 1999 avec un capital social de 30 millions de dinars. Elle a pour objet, la prise de participation pour son propre compte ou pour le compte de tiers en vue de sa rétrocession. Elle contribue au renforcement des fonds propres des entreprises et des nouveaux promoteurs, notamment ceux qui opèrent dans les zones de développement régional, ceux qui adhèrent au programme de mise à niveau et ceux intégrant dans leurs projets les technologies de l'information et de la communication.

Ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2004, laissent apparaître un total bilan de 43,8 millions de dinars contre 42,9 millions de dinars au 31 décembre 2003 et un résultat bénéficiaire de 2,2 millions de dinars.

SICAV AMEN

SICAV AMEN est une société d'investissement à capital variable de type mixte. Créée en juin 1992, elle a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. Elle a pour gestionnaire AMEN INVEST et pour dépositaire AMEN BANK.

Son actif net s'est élevé à 34,9 millions de dinars en 2004. Il est composé à raison de 99% d'obligations et de titres de créances négociables. Le rendement réalisé au cours de l'année 2004 s'élève à 5,4% net d'impôts.

AMEN PREMIERE SICAV

AMEN PREMIERE SICAV est une société d'investissement à capital variable de type obligataire. Créée le 31 mars 1994, elle a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. Elle a pour gestionnaire AMEN INVEST et pour dépositaire AMEN BANK.

Son actif net dispose à fin 2004 de fonds gérés s'élevant à 287,6 millions de dinars. Sa part de marché des SICAV obligataires s'établit à plus de 15,1%.

Le rendement réalisé durant l'année 2004, compte tenu de la variation de sa valeur liquidative et d'un dividende distribué de 4,5 dinars, s'élève à 4,2% net d'impôts.

SOCIETE LE RECOUVREMENT

Constituée en Avril 2001 avec un capital de 300 mille dinars totalement libéré, la Société Le Recouvrement a pour objet l'achat de créances pour son propre compte ainsi que le recouvrement des créances pour le compte des tiers et ce, en application de la loi 98-04 du 2/2/1998.

L'entrée en exploitation effective de la société a été entamée en 2005 par l'engagement des premières actions de recouvrement et ce après avoir mis en place l'organisation et les procédures nécessaires.

Le Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Messieurs les Actionnaires,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes que votre Assemblée Générale a bien voulu nous confier et conformément à l'article 21 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, nous avons examiné les états financiers de l'AMEN BANK arrêtés au 31 décembre 2004, totalisant la somme de 2.032.787 mille dinars, l'état de résultats dégageant un bénéfice net de 18 483 mille dinars et l'état de flux de trésorerie dégageant une variation de 46.451 mille dinars

Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué les diligences d'audit que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et conformément aux termes de référence pour l'audit des comptes prévus par la note de la BANQUE CENTRALE DE TUNISIE n°93-23 du 30 juillet 1993.

Les méthodes et principes comptables appliqués par AMEN BANK sont conformes aux normes comptables sectorielles relatives au secteur bancaire. La note 1 du présent rapport explicite les méthodes et principes les plus pertinents employés. Les notes complémentaires aux états financiers font partie intégrante du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie objets de nos contrôles.

Nous avons examiné les créances sur la clientèle, les portefeuilles titres et les autres éléments d'actifs de la banque, conformément aux normes professionnelles généralement admises et au terme de la circulaire de la BANQUE CENTRALE DE TUNISIE n°91-24 telle que modifiée par les circulaires subséquentes.

Cet examen nous a permis de constater que les risques liés aux différents éléments sus indiqués sont suffisamment couverts par des provisions.

Il est à signaler que la banque a fait l'objet d'un contrôle fiscal couvrant les exercices 1999 à 2002. Le résultat définitif du contrôle n'étant pas connu à la date de notre rapport, une provision a été constituée à cet effet.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies et ce qui est indiqué au niveau du paragraphe précédent, nous certifions que les états financiers arrêtés au 31/12/2004 et annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière d'AMEN BANK ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Par ailleurs, sur la base des vérifications faites, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport sur la gestion de l'exercice.

Tunis, le 26 mai 2005

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI
KPMG - Tunisie

Le Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes

Messieurs les Actionnaires,

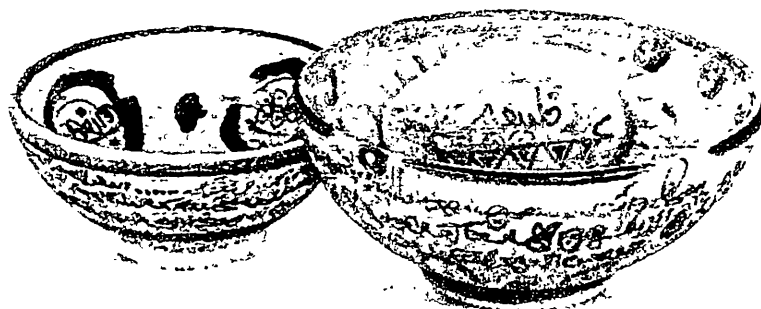
En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié, nous avons l'honneur de vous informer des opérations suivantes réalisées entre AMEN BANK et des Sociétés ayant avec la Banque des dirigeants communs ou avec des sociétés faisant partie du Groupe AMEN:

- * Achat auprès de la Société TUNISYS d'équipements et de consommables informatiques
- * Souscription auprès de la COMAR de polices d'assurance Autos, Motos, Incendie, Vol, Transport de Valeurs et Responsabilité Civile.
- * Location auprès de la Société de P.G.I. S.A. du rez-de-chaussée de l'immeuble sis au 150, Avenue de la Liberté - TUNIS
- * Conventions conclues avec SICAV AMEN et AMEN PREMIERE relatives au dépôt des titres.
- * Convention de gestion administrative établie entre AMEN BANK et SICAR AMEN
- * Convention de gestion de fonds à capital risque AMEN BANK par SICAR AMEN.
- * Opérations de gestion du portefeuille des valeurs mobilières des clients d'AMEN BANK par la Société AMEN INVEST.
- * Cession de créances au profit de la Société Le Recouvrement. Les opérations de cession ont porté sur des créances d'un montant total de 14.102 mille dinars totalement couvert par des provisions et agios réservés.

En outre, nous avons relevé l'opération de cession de 39.502 titres COMAR par AMEN BANK aux Sociétés PGI et SICOF et ce, dans le cadre de la régularisation des actions réciproques. La cession a généré une plus-value de 2.300 mille dinars.

D'autre part et en dehors de ces opérations, nous n'avons pas été informés sur d'autres opérations conclues par votre Société pouvant rentrer dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi 65-2001 relative aux établissements de crédit.

Tunis, le 26 mai 2005
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI
KPMG - Tunisie



Les Résolutions

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, approuve les rapports du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2004 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne en conséquence, quitus entier et définitif aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2004.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2004 comme suit :

Bénéfice de l'exercice	18 483 111,228
Report à nouveau 2003	3 315,393
Total	18 486 426,621
Réserves légales	924 155,561
Bénéfice à répartir	17 562 271,060
Réserve à régime spécial	2 911 105,639
Dividendes statutaires	3 500 000,000
Super dividendes	3 500 000,000
Tantièmes	200 000,000
Fonds social	1 500 000,000
Fonds de retraite	400 000,000
Réserves extraordinaires	5 550 000,000
Report à nouveau 2004	1 165,421

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la date du paiement des dividendes, superdividendes et tantièmes pour le 10/06/2005.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée.

Troisième Résolution

Les mandats des Administrateurs :

- Monsieur Rachid BEN YEDDER,
- Monsieur Béchr BEN YEDDER,
- Monsieur Ahmed EL KARM,
- Monsieur Nabil BEN YEDDER,
- La Société PGI,

venant à expiration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de les renouveler pour une durée de 3 ans aux mêmes conditions. Ces mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2007.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire accepte la démission de Monsieur Mohamed BEN GAIED du poste d'Administrateur.

Elle nomme Monsieur Ridha BEN GAIED comme nouvel Administrateur pour une durée de 3 ans expirant lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2007.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée.

Cinquième Résolution

En application des dispositions de l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, l'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration d'AMEN BANK à acheter et à revendre ses propres actions pour réguler le cours en bourse, et le mandate pour en fixer les modalités, dans les limites autorisées par les textes susmentionnés, et notamment les conditions d'achat et de vente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée.

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission d'emprunts sous forme obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas les 100 millions de dinars. Elle délègue au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour fixer les modalités pratiques des émissions précitées.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée.

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers consolidés du groupe AMEN BANK arrêtés au 31 décembre 2004.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée.

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère à tout porteur de copie ou extrait de la présente, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée.

Les Etats Financiers

BILAN AU 31 DECEMBRE 2004

(unité en 1000 DT)

ACTIF	NOTE	31/12/04	31/12/03
AC1 Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et IGT	3.1	53 375	35 612
AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	3.2	122 541	138 184
AC3 Créances sur clientèle	3.3	1 522 035	1 558 043
AC4 Portefeuille-titres commercial	3.4	11 047	60 372
AC5 Portefeuille d'investissement	3.5	224 915	103 838
AC6 Valeurs immobilisées	3.6	71 612	65 508
AC7 Autres actifs	3.7	27 262	21 382
TOTAL ACTIF		2 632 757	1 982 939
PASSIF	NOTE	31/12/04	31/12/03
PA1 Banque centrale et CCP	4.1	0	0
PA2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.2	30 661	36 254
PA3 Dépôts et avoirs de la clientèle	4.3	1 617 689	1 567 810
PA4 Emprunts et ressources spéciales	4.4	177 620	164 678
PA5 Autres passifs	4.5	8 248	24 831
TOTAL PASSIF		1 834 218	1 793 573
CAPITAUX PROPRES	5		
CP1 Capital		70 000	70 000
CP2 Réserves		109 660	92 067
CP3 Actions propres		0	-634
CP4 Autres capitaux propres		423	423
CP5 Résultats reportés		3	9
CP6 Résultat de l'exercice		18 483	27 501
TOTAL CAPITAUX PROPRES		198 569	189 366
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		2 632 787	1 982 939

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2004

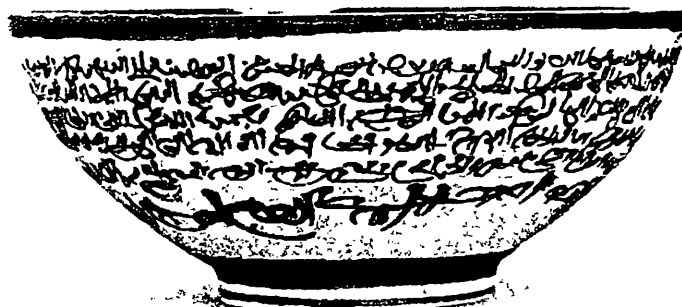
(unité en 1000 DT)

PASSIFS EVENTUELS	31/12/04	31/12/03
HB1 Cautions, avals et autres garanties données	186 227	237 122
HB2 Crédits documentaires	168 379	103 648
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	354 606	340 770
ENGAGEMENTS DONNES		
HB3 Engagements de financements donnés	22 850	38 650
HB4 Engagements sur titres	835	1 210
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	23 685	39 860
ENGAGEMENTS REÇUS		
HB7 Garanties reçues	279 399	187 019

ETAT DE RESULTATS
DU 01 JANVIER 2004 AU 31 DECEMBRE 2004

(unité en 1000 DT)

	NOTE	31/12/04	31/12/03
RECETTES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
PR1	Intérêts et revenus assimilés (+)	120 950	127 381
PR2	Commissions reçues (+)	18 507	19 508
PR3	Gains du portefeuille-titres commercial et opérations financières (+)	8 786	11 244
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement (+)	9 811	5 229
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées (-)	77 660	84 234
CH2	Commissions encourues (-)	1 313	1 152
CH3	Pertes du portefeuille-titres commercial et opérations financières (-)	155	0
PRODUIT NET BANCAIRE			
PR5/CH4	Dotations aux provisions (-)	27 347	31 500
PR6/CH5	Dotations/provisions et résultats /corrections de valeurs (+)	2 800	14 541
PR7	Autres produits d'exploitation (+)	1 365	732
CH6	Frais du personnel (-)	21 984	19 642
CH7	Charges générales d'exploitation (-)	8 480	8 284
CH8	Dotations aux amortissements (-)	3 887	4 118
RESULTAT D'EXPLOITATION			
PR8/CH9	Solde en gain/perte provenant des éléments ordinaires (+)	144	302
CH11	Impôts sur les bénéfices (-)	3 054	2 506
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			
		18 493	27 501
BENEFICE NET DE L'EXERCICE			
		18 493	27 501



ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
DU 01 JANVIER 2004
AU 31 DECEMBRE 2004

(unité en 1000 DT)

Note 8 Période du 01/01 au 31/12/2004

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus portefeuille investissement)	164 404
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-63 831
Dépôts/Retrait des dépôts auprès des établissements bancaires financiers	-10 216
Prêts et avances /remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-25 706
Dépôts/Retrait des dépôts de la clientèle	51 884
Titres de placements	2 743
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-24 069
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	-22 856
Impôts sur le bénéfice	-3 054

FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION 69 299

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	9 811
Acquisition/cessions sur portefeuille d'investissement	-121 363
Acquisition/cessions sur immobilisations	-9 990

FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT -121 542

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Émissions d'actions Titres de placements	
Émissions d'emprunts Titres de placements	
Remboursement d'emprunts	-4 000
Augmentation/diminution ressources spéciales	16 942
Dividendes versés	-7 150

FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT 5 792

Incidence des variations des taux de change/liquidités et équivalent de liquidités	
Variation nette des liquidités et équivalent de liquidités au cours de la période	-46 451
Liquidités et équivalents de liquidités en début de la période	150 916

LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PÉRIODE 104 465

Les Notes aux Etats Financiers

NOTE 1

OBJET: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2004 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des finances du 25 Mars 1999

En application de ces normes, les agios réservés, les produits perçus d'avance et les provisions sur prêts et portefeuille titres sont présentés en soustraction des postes d'actif correspondants.

De la même manière, les intérêts courus et non échus sur les crédits à court terme, les intérêts débiteurs relatifs au quatrième trimestre ainsi que les produits à recevoir sur le portefeuille titres d'investissement sont ajoutés aux postes d'actifs correspondants.

NOTE 2

OBJET: METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

2.1 INTERETS SUR PRETS A COURT TERME

Les intérêts sur les prêts à court terme : crédits directs et crédits de gestion, sont perçus et comptabilisés d'avance. Les produits constatés mais qui ne se rattachent pas à l'exercice font l'objet de régularisation pour l'arrêté du résultat au 31 Décembre.

2.2 INTERETS SUR PRETS A MOYEN TERME

Les intérêts sur les prêts à moyen terme sont perçus à terme échu. La partie courue et non échue fait l'objet de régularisation comptable au 31 Décembre.

2.3 INTERETS SUR COMPTES DEBITEURS

Les intérêts et commissions sur comptes débiteurs relatifs au quatrième trimestre ont été comptabilisés. En effet, les échelles d'intérêts

débiteurs sont ajoutées à la rubrique AC03 "créances sur la clientèle".

2.4 PROVISION SUR CREANCES DE LA CLIENTELE

Pour l'arrêté de la situation au 31/12/2004, une dotation aux provisions a été constatée pour le montant de 27.347 mille dinars.

2.5 AGIOS RESERVES

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement parmi les produits de la Banque puis cernés par le biais d'une application informatique pour être réservés. Les intérêts et agios réservés au titre de l'exercice 2004, s'élèvent à 15.249 mille dinars.

2.6 PORTEFEUILLE TITRES D'INVESTISSEMENT

Le portefeuille titres d'investissement est constitué :

- Des titres de participation dont la détention par la banque répond à des considérations stratégiques

- Du fonds géré par Amen Sicar

- Les titres en portage

- Les obligations

- Des BTA

- Les créances sur l'Etat Tunisien en vertu de la loi 111 du 28/12/1998.

2.7 PROVISION POUR DEPRECIATION DES TITRES

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires et à la circulaire BCT n° 91-24, une évaluation des titres détenus par la Banque se fait sur la base des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés et du dernier cours boursier pour les titres cotés. Les moins values enregistrées par rapport aux valeurs comptables sont provisionnées.

2.8 PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la Banque en Bons de Trésor à Court Terme ainsi que des placements en actions.

2.9 CONVERSION DES OPERATIONS EN DEVISES

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de Décembre 2004; Les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en

compte dans le résultat au 31 Décembre 2004

2.10 PROVISIONS POUR RISQUE SUR PRETS

La provision pour risques sur prêts est déterminée, conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par la circulaire n° 99-04, qui définit les classes de risque.

NOTE 3

OBJET: ACTIF DU BILAN

3.1 CAISSE ET AVOIRS AUPRÈS DE LA BC, CCP ET TG T

RUBRIQUES	2004	2003	VARIATIONS
Caisse	15 950	15 298	652
BCT	37 390	19 714	17 676
CCP et TGT	35	600	-565
TOTAL	53 375	35 612	17 763

3.2 CRÉANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

RUBRIQUES	2004	2003	VARIATIONS
Organismes spécialisés	43 745	47 382	-3 637
Banques (R & NR) et prêts en devises	78 364	90 491	-12 127
Créances rattachées	432	311	121
TOTAL	122 541	138 184	-15 643

3.3 CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

RUBRIQUES	2004	2003	VARIATIONS
Portefeuille escompte et effets	1 031 377	1 038 458	-7 081
Comptes débiteurs de la clientèle	418 981	409 499	9 482
Crédits sur ressources spéciales	121 801	104 583	17 218
Autres crédits	156 844	168 946	-12 102
Provisions et agios réservés	-209 753	-181 172	-28 581
Créances rattachées	2 784	17 729	-14 945
TOTAL	1 522 035	1 558 043	-36 008

3.4 PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL

RUBRIQUES	2004	2003	VARIATIONS
TITRES DE PLACEMENT			
Titres à revenu fixe	9 539	58 029	-48 490
Bons de Trésor à court terme	10 000	56 122	-46 122
Créances rattachées	-461	1 907	-2 368
Titres à revenu variable	1 508	2 343	-835
Titres de placements en actions	3 179	2 343	836
Provisions pour dépréciation des placements en actions	-1 671	0	-1 671
TOTAL	11 047	60 372	-49 325

3.5 PORTEFEUILLE TITRES D'INVESTISSEMENT

RUBRIQUES	2004	2003	VARIATIONS
Titres d'investissement	149 674	26 123	123 618
Participation en rétrocession	15 225	17 525	-2 300
Part dans les entreprises associées	26 231	26 871	-640
Part dans les entreprises liées	26 752	26 752	0
Autres titres de participation	9 159	9 775	-616
Créances rattachées sur titres de participation	147	0	147
Provision pour dépréciation	-2 274	-3 208	934
TOTAL	224 915	103 838	121 144

3.6 VALEURS IMMOBILISÉES

RUBRIQUES	2004	2003	VARIATIONS
Immobilisations	99 780	91 613	8 167
Autres immobilisations	1 732	811	921
Amortissements	-31 229	-28 199	-3 030
Non valeurs	1 328	1 283	45
TOTAL	71 611	65 508	6 103

3.7 AUTRES ACTIFS

RUBRIQUES	2004	2003	VARIATIONS
Comptes de régularisation	10 981	7 295	3 686
Débiteurs divers	16 281	14 087	2 194
TOTAL	27 262	21 382	5 880

NOTE 4

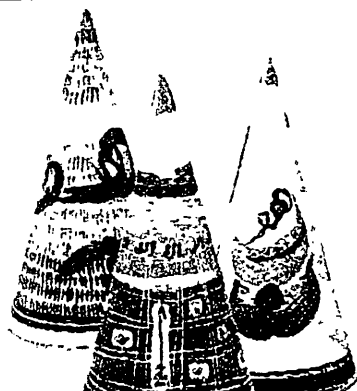
OBJET : PASSIF DU BILAN

4.1 BCT et CCP

RUBRIQUES	2004	2003	VARIATIONS
Comptes ordinaires	-	-	-
Emprunts sur marché	-	-	-
TOTAL	-	-	-

4.2 DÉPÔTS ET AVOIRS DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

RUBRIQUES	2004	2003	VARIATIONS
Organismes financiers spécialisés	1 534	2 886	-1 352
Banques comptes ordinaires	2 917	2 733	184
Emprunts interbancaires en dinars	22 000	26 000	-4 000
Emprunts en devises	4 210	4 635	-425
TOTAL	30 661	36 254	-5 593



4.3 DÉPÔTS ET AVOIRS DE LA CLIENTÈLE

RUBRIQUES	2004	2003	VARIATIONS
Comptes à vue	488 413	451 980	36 433
Comptes épargne	265 149	257 410	7 739
Comptes à terme, bons de caisse et certificats de dépôt	816 114	794 277	21 837
Autres sommes dues à la clientèle	37 280	34 582	2 698
Dettes rattachées	10 733	29 561	-18 828
TOTAL	1 617 689	1567 810	49 879

4.4 EMPRUNTS ET RESSOURCES SPÉCIALES

RUBRIQUES	2004	2003	VARIATIONS
Emprunt AMEN BANK	24 000	28 000	-4 000
Ressources spéciales en dinars	134 864	113 624	21 240
Ressources spéciales en devises	15 032	19 177	-4 145
Dettes rattachées	3 724	3 877	-153
TOTAL	177 620	164 678	12 942

4.5 AUTRES PASSIFS

RUBRIQUES	2004	2003	VARIATIONS
Provisions et réajustements	506	1 562	-1 056
Retenues et taxes	376	1 445	-1 069
Autres comptes de régularisation	7 366	21 824	-14 458
TOTAL	8 248	24 831	-16 583

NOTE 5

OBJET: CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserves légalés	Autres	Actions propres	Fonds social	Report	Résultat de la période	Total
Solde au 31/12/2003	70 000	7 890	77 300	-634	7 300	9	27 501	189 366
Affectation AGO du 27/05/2004		1 375	14 541		1 800	-6	-17 710	0
Dividendes et tantièmes							-7 150	-7 150
Mouvement fonds de retraite					-123			-123
Transfert des réserves aux provisions							-2 640	-2 640
Mouvement actions propres				634				634
Résultat de l'exercice 2004							18 483	18 483
Solde au 31/12/2004	70 000	9 265	91 841	0	8 977	3	18 483	198 569

NOTE 6

OBJET: HORS BILAN

6.1 PASSIFS EVENTUELS

RUBRIQUES	2004	2003	VARIATIONS
Cautions, avals et autres garanties données	186 227	237 122	-50 895
Crédits documentaires	168 379	103 648	64 731
Actifs donnés en garantie		-	
TOTAL	354 606	340 770	13 836

6.2 ENGAGEMENTS DONNÉS

RUBRIQUES	2004	2003	VARIATIONS
Engagements de financement donnés	22 850	38 650	-15 800
Engagements sur titres	835	1 210	-375
TOTAL	23 685	39 860	-16 175

6.3 GARANTIES REÇUES

RUBRIQUES	2004	2003	VARIATIONS
Engagements de financement reçus	-	-	-
Garanties reçues	279 399	187 019	92 380
TOTAL	279 399	187 019	92 380

NOTE 7

OBJET : ETAT DE RESULTATS

7.1 A : INTÉRÊTS ET REVENUS ASSIMILÉS

RUBRIQUES	2004	2003	VARIATIONS
Produits sur organismes financiers	4 881	4 455	426
Intérêts sur opérations avec la clientèle	112 106	118 669	-6 563
Commissions à caractère d'intérêts	3 963	4 257	-294
TOTAL	120 950	127 381	-6 431

7.1 B: COMMISSIONS REÇUES

RUBRIQUES	2004	2003	VARIATIONS
Chèques et opérations diverses	8 666	9 058	-392
Opérations avec l'étranger	1 361	1 554	-193
Opérations sur comptes	2 414	2 262	152
Opération monétique	2 308	2 060	248
Autres commissions	3 758	4 574	-816
TOTAL	18 507	19 508	-1 001

7.1 C&D : REVENUS PORTEFEUILLE TITRES ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES

RUBRIQUES	2004	2003	VARIATIONS
Titres de transaction	1 320	2 594	- 1 274
Titres d'investissement	9 811	5 229	4 582
Gains sur opérations de change	7 466	8 650	-1 184
TOTAL	18 597	16 473	2 124

7.2 A : INTÉRÊTS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILÉES

RUBRIQUES	2004	2003	VARIATIONS
Charges sur organismes financiers	4 812	4 936	-124
Intérêts sur opérations avec la clientèle	63 621	69 925	-6 304
Emprunts et ressources spéciales	9 227	9 373	-146
TOTAL	77 660	84 234	-6 574

7 2 B · CHARGES OPÉRATOIRES

RUBRIQUES	2004	2003	VARIATIONS
Masse salariale	21 984	19 642	2 342
Rémunération du personnel	16 244	14 913	1 331
Charges Sociales	3 901	3 729	172
Autres charges liées au personnel	1 839	1 000	839
Frais généraux	8 480	8 284	196
Impôts et taxes	618	848	-230
T F S E	3 070	2 732	338
Transport et déplacement	650	602	48
Frais divers de gestion	4 142	4 102	40
Dotation aux amortissements	3 887	4 118	-231
TOTAL	34 351	32 044	2 307

NOTE 8

OBJET : LE FLUX DE TRESORERIE

L'exercice 2004 a dégagé un flux de trésorerie négatif de 46.451 mille dinars faisant ainsi passer les liquidités et équivalents de liquidités de 150.916 mille dinars en début de période à 104.465 mille dinars au 31 décembre 2004.

Ce flux est décomposé pour l'essentiel comme suit:

- Les activités d'exploitation ont dégagé un flux positif de 69.299 mille dinars résultant notamment de:
 - L'excédent des produits encaissés par rapport aux charges décaissées pour un montant de 100.573 mille dinars.

- La progression des dépôts de la clientèle et la maîtrise des engagements ont fait apparaître un excédent de 26.178 mille dinars.

- Les activités d'investissement ont dégagé un flux négatif de trésorerie de 121 542 mille dinars et ce suite notamment à l'acquisition de titres.

- Les activités de financement ont dégagé un flux positif de 5.792 mille dinars composé essentiellement des ressources spéciales en dinars.

- Les liquidités et équivalents de liquidités sont composés principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction qui est pris en totalité en fonction de l'intention de détention.



**Le Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les Etats Financiers consolidés du Groupe AMEN BANK**

Messieurs les Actionnaires,

En vertu de l'article 471 de la loi N°2001- 117 du 6 décembre 2001, complétant le code des sociétés commerciales et en exécution de la mission d'audit des états financiers consolidés du groupe "AMEN BANK", nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société "AMEN BANK", relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2004 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration, il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur les comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles régissant la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les présentations d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci après

L'examen des états financiers des sociétés constituant le groupe, nous a permis de confirmer les réserves déjà formulées au niveau des rapports d'audit.

AMEN BANK a fait l'objet d'un contrôle fiscal couvrant les exercices 1999 à 2002. Le résultat définitif du contrôle n'étant pas connu à la date de notre rapport, une provision a été constituée à cet effet. Par ailleurs, il y a lieu de signaler que les travaux de consolidation ont été effectués sur la base d'états financiers non certifiés d'Amen Lease.

Compte tenu des diligences accomplies et des réserves ci-dessus citées, nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Tunis, le 26 mai 2005

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

KPMG - Tunisie

Les Etats Financiers consolidés du Groupe AMEN BANK

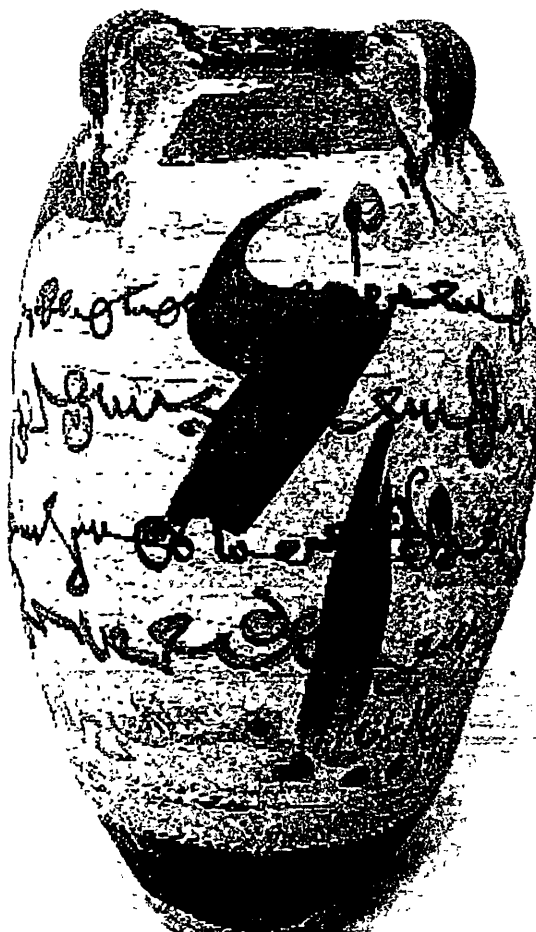
BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2004

(unité en 1000 DT)

ACTIF	NOTE	31/12/04	31/12/03
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	53 666	35 674
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	122 541	138 184
Créances sur la clientèle	3	1 522 035	1 558 043
Portefeuille-titres commercial	4	27 147	76 372
Portefeuille d'investissement	5	173 895	60 062
Titres mis en équivalence	6	31 138	33 591
Valeurs immobilisées	7	71 452	65 269
Autres actifs	8	32 940	27 314
TOTAL ACTIF		2 034 814	1 994 509
PASSIF			
Banque centrale et CCP		0	0
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	30 661	36 254
Dépôts et avoirs de la clientèle	10	1 610 882	1 565 469
Emprunts et ressources spéciales	11	175 117	164 332
Autres passifs	12	8 538	25 767
TOTAL PASSIF		1 825 198	1 791 822
Intérêts des minoritaires	13	3 838	3 761
CAPITAUX PROPRES			
Capital		70 000	70 000
Réserves		118 812	108 382
Actions propres		0	-634
Résultats reportés		3	9
Résultat de la période		-16 963	21 169
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14	205 778	198 926
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	14	2 034 814	1 994 509

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2004

	(unite en 1000 DT)	
	31/12/04	31/12/03
PASSIFS EVENTUELS		
Cautions, avals et autres garanties données	176 127	221 122
Crédits documentaires	168 379	103 648
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	344 506	324 770
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financements donnés	22 850	38 650
Engagements sur titres	835	1 210
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	23 685	39 860
ENGAGEMENTS RECUS		
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	279 399	167 528



ETAT DE RESULTATS CONSOLIDES
DU 01 JANVIER 2004
AU 31 DECEMBRE 2004

(unité en 1000 DT)

	NOTE	31/12/04	31/12/03
REVENUS FINANCIERS		127 571	128 213
Intérêts et revenus assimilés (+)	15	122 851	128 726
Commissions reçues (+)	16	18 424	19 436
Gains du portefeuille-titres commercial et opérations financières (+)	17	9 206	11 509
Revenus du portefeuille d'investissement (+)	17	7 093	2 632
CHARGES D'EXPLOITATION		77 552	83 946
Intérêts encourus et charges assimilées (-)	18	77 552	83 946
Commissions encourues (-)		1 213	1 152
perte sur portefeuille titres commercial (-)		165	0
PRODUITS D'EXPLOITATION		27 347	31 500
Dotations aux provisions (-)		27 347	31 500
Dotations/provisions et résultats /corrections de valeurs (+)	19	2 800	6 729
Autres produits d'exploitation (+)		1 368	744
Frais du personnel (-)		21 984	19 642
Charges générales d'exploitation (-)	19	8 565	8 366
Dotations aux amortissements (-)		3 854	4 072
RESULTAT D'EXPLOITATION		21 062	21 093
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	21	-740	+2 608
Solde en gain/perte provenant des éléments ordinaires (+)		144	302
Impôts sur les Sociétés (-)	22	3 248	2 647
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		17 218	21 361
Intérêt des minoritaires (-)		255	192
BENEFICE NET DE L'EXERCICE		16 963	21 169

ETAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS
DU 01 JANVIER 2004
AU 31 DECEMBRE 2004

(unité en 1000 DT)

Période du 01/01
au 31/12/2004

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Produits d'exploitation bancaire encaissés	166 669
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-63 918
Dépôts/Retrait auprès d'autres établissements bancaires	-10 216
Prêts et avances /remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-25 706
Dépôts/Retrait des dépôts de la clientèle	54 577
Titres de placements ou de transactions	2 743
Sommes versées au personnel et créiteurs divers	-24 069
Autres flux de trésorerie	-22 856
Impôts sur les Sociétés	-3 270

FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION 75 954

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	8 459
Acquisition/cessions sur portefeuille d'investissement	-126 491
Acquisition/cessions sur immobilisations	-9 990

FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT -128 022

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Émissions d'actions	159
Remboursement d'emprunts	-3 583
Augmentation/diminution ressources spéciales	16 942
Dividendes versés	-7 298

FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT 6 220

Incidence des variations des taux de change/liquidités et équivalent de liquidités

Variation nette des liquidités et équivalent de liquidités au cours de l'exercice	-47 848
Liquidités et équivalents de liquidités en début de l'exercice	165 528

LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE L'EXERCICE 117 680

Les Extraits des Notes aux Etats Financiers consolidés de Groupe AMEN BANK

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- la norme comptable générale n° 01;
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ,
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) , et
- les règles de la Banque Centrale de Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12

2. DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2004

Quand les états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont établis à des dates de clôtures différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets de transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère.

En aucun cas, la différence entre les dates de clôtures ne doit être supérieure à trois mois C'est le cas de la Société El Kawanis dont les états financiers sont arrêtés et certifiés au 31/08/2004 mais pour les besoins de la consolidation, des états financiers ont été présentés à la date du 30/11/2004.

3. BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe AMEN BANK sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du Groupe AMEN BANK comprend .

- La société mère : AMEN BANK
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles AMEN BANK exerce un contrôle exclusif , et
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles AMEN BANK exerce une influence notable.

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes :

*** L'intégration globale**

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier contrôlées de manière exclusive par AMEN BANK.

* La mise en équivalence

Selon cette méthode, la participation est initialement enregistrée au coût et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable

METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

TRAITEMENT DES ÉCARTS DE PREMIÈRE CONSOLIDATION

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

* L'écart d'évaluation

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition

* Le Goodwill

L'excédent du coût d'acquisition sur les parts d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération doit être comptabilisé en tant qu'actif. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

Cependant, l'excédent de la part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis, sur le coût d'acquisition doit être comptabilisé en tant que goodwill négatif.

Le goodwill négatif est amorti en totalité ou en partie sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou s'il n'est pas le cas sur la durée d'utilité moyenne restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis, le reliquat est comptabilisé immédiatement en produits

SOLDES ET OPÉRATIONS RÉCIPROQUES

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe n'ayant pas d'incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

D'autre part les soldes et opérations réciproques ayant une incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entreprises faisant l'objet d'une intégration globale, proportionnelle et mises en équivalence.

TRAITEMENT DE L'IMPÔT

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, sont pris en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

Le Réseau d'Agences

AGENCES	ADRESSES	TEL
ZONE TUNIS I	Avenue Mohamed V	71 835 500
Mohamed V *	Avenue Mohamed V	71 835 500
Avenue de France	13, Avenue de France	71 340 511
Kheireddine Pacha *	47 Avenue Kheireddine Pacha	71 847 657
Lafayette *	54, Rue d'Iran	71 783 120
ZONE TUNIS II	Avenue Mohamed V	71 835 500
Place Pasteur *	150, Avenue de la Liberté	71 781 422
Les Olympiades *	Imm Ben Mahmoud Cite Olympique	71 808 668
La Marsa *	44, Avenue Taieb M'hun	71 740 704
Les Berges du lac *	Imm B Mahmoud Cite El Habib	71 724 333
La Chargua	5 Rue 8612 Z1 La Chargua	71 796 946
Le Kram *	204, Avenue Habib Bourguiba	71 730 253
Alan Savary *	71, Avenue Alan Savary	71 770 255
La Soukra *	Av. UMA 2036 la Soukra	71 945 440
ZONE TUNIS III	Avenue Mohamed V	71 835 500
Dr Burnet *	39, Rue Dr Burnet Mutuelleville	71 792 729
El Menzah I	Angle Rue Errassas et Rue Hamudi	71 752 582
El Menzah VI *	Cite Jamul	71 767 022
El Manar	Centre Commercial Paradis	71 885 595
El Manar Campus *	Centre Commercial Amilcar	71 885 200
Jardins d'El Menzah *	Rue 7400 - les Jardins d'El Menzah	71 889 833
Ariana *	Avenue Ali Belhaouane	71 715 933
Ennasr *	Angle av Hedi Noura et nle ere	71 828 70
ZONE TUNIS IV	Avenue Mohamed V	71 835 500
Place 7 Novembre *	26, Avenue Habib Bourguiba	71 336 412
Ben Arous *	80, Avenue de France Carrefour GP 1	71 384 122
Le Passage *	Angle Av H Thameur et Av de Paris	71 348 422
El Mourouj *	Av des Martyrs El Mourouj I	71 364 999
Hammam Luf *	52, Avenue de la République	71 439 943
Rades *	Av H Bourguiba	71 442 700
Rades Port *	Port Rades	71 449 700
Megrine *	Angle Av H Bourguiba et L.Haddad	71 297 467
Soliman *	Av H Bourguiba - Rte Menzel Bouzalfa	72 392 557
ZONE TUNIS V	Avenue Mohamed V	71 835 500
Place Barcelone *	1, Rue de Belgique	71 321 104
Bab Jedid *	55, Boulevard Bab M'nara	71 571 638
Montfleury	57, Rue du Sahel	71 392 966
Souk Ettrouk *	Souk Kheireddine - La Medina	71 562 283
Taieb M'hun *	51 bis, Avenue Taieb M'hun	71 797 040
Bab Souika	93, Place Bab Souika	71 573 909
El Omrane	41, Boulevard Hedi Sadi	71 897 106
Bab Laalouj *	2, Rue Testour	71 565 602
Bab El Khadhra *	4 Bd Béchar Sfar	71 561 253
ZONE NORD	AVENUE MOHAMED V	71 835 500
Sidi Thabet	Avenue 7 Novembre	71 552 084

* Ces agences sont équipées de Distributeurs Automatiques de Billets.

AGENCES	ADRESSES	TEL
Jedaïda	15,16 et 17 Avenue Taieb M'hun	71 539 140
Kalaat Landalous *	1 bis Av H Bourguiba Cite Taieb M'hun	71 558 104
Beja *	Avenue Habib Bourguiba	78 450 020
Bizerte *	99, Avenue Habib Bourguiba	72 431 668
Le Bardo *	139, Boulevard 20 Mars	71 517 600
Ettahrir *	Route de Bizerte	71 505 416
La Manouba *	Angle Av H Bourguiba et K Pacha	71 615 143
ZONE CAP BON	47, Av Habib Thameur - Nabeul	72 271 666
Nabeul *	47, Av Habib Thameur	72 286 000
Ben Y'hia *	Avenue Habib Bourguiba	72 220 015
Hammamet *	Avenue Habib Bourguiba	72 281 215
Cornhalia	Avenue Habib Bourguiba	72 255 978
Korba *	Centre SITKO Av Habib Bourguiba	72 388 855
Kelibia *	Rue Ibn Khaldoun	72 296 372
Hammamet Medina *	Complexe la Medina - Yasmine Hammamet	72 241 400
ZONE SAHEL	Bd 7 Novembre - Rte touristique	73 243 226
Sousse Port *	Avenue Mohamed V	73 226 286
Hammam Sousse *	GP 1 Hammam Sousse	73 360 800
Sousse Senghor	Rue Léopold Sedar Senghor	73 227 434
Sousse Khezama *	Boul 7 Novembre - Route touristique	73 272 607
Sousse Ernadh *	Porte de la ceinture Sousse	73 303 950
M'saken	Avenue Dr T Hachicha GP 1	73 258 444
Ksar Hellal	Place de l'Indépendance	71 472 994
Monastir *	Cite CNRPS, Rte de Kairouan	73 462 789
Kairouan *	Rue du 2 Mars 1934	73 228 744
Mahdia *	104, Avenue Habib Bourguiba	73 680 888
ZONE SFAX	Av Hedi Chaker - Sfax	74 297 314
Sfax Chaker *	Av Hedi Chaker	74 220 138
Sfax Medina *	Angle Rue des Notaires et rue Malek	74 211 944
Sfax Gremda	Route de Gremda - Km 1	74 246 098
Sfax Jedida *	Avenue des Martyrs	74 408 190
Sfax Ariana	GP 1, Km 0,5, Moulin Ville	74 229 965
Sfax Poudnere *	Z1 Poudnere Rte Sidi Mansour	74 221 793
Menzel Chaker	Markez Essalam	74 285 292
ZONE SUD	124, Av Farhat Hached - Gabes	75 277 100
Gabes Jara *	124, Av Farhat Hached	75 276 066
Ghammouch	Avenue 7 Novembre	75 225 164
Mareth	Rue d'Alger	75 321 300
Djerba Hourmt Souk *	Avenue Habib Bourguiba	75 652 666
Djerba Midoun *	Avenue F Hached - Rte de Mahboubine	75 730 666
Djerba Ajm	16, Avenue 7 Novembre	75 660 074
Djerba El May *	Av de la Rep, Rte de Mieloune	75 676 243
Medenine	Place Senet Essoud	75 640 879
Zarzis *	Av Mohamed V	75 694 850
Tataouine	Angle Av F Hached et 1er Janvier	75 862 065
Tozeur *	Complexe Dar Cheraïet	76 454 455

DAB hors agences :

Centre X El Manar, Kiosque Total la Chargua, Centre d'animation Miamu Berges du lac, Marché municipal la Goulette, Supermarché Bonprix Berges du Lac, Centre commercial ABC Berges du lac, Hôtel Abou Nawas Tunis, Hôtel Africa Tunis, Port Yasmine Hammamet, Centre commercial Tej Marhaba, Centre Seltan Sousse, Hôtel Soviva Hammam Sousse, Centre Casino Jerba, Hôtel Rym Beach Jerba, Centre le Pacha Jerba, Hôtel Abou Nawas Golf Jerba, Hôtel Jerba Yadis, Hôtel Odyssée, Hôtel Dar Chraïet Tozeur

D'après l'Oeuvre de Khaled BEN SLIMAN
C/R : SKANIMA 71 728 708 / Impression: SIMPACT